

Monsieur Bixente IRACABAL

64990 MOUGUERRE

Mouguerre, le 13 Décembre 2021

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je reviens vers vous au sujet du projet HIRIBARNEA.

J'habite actuellement en bordure de la ZAC. J'ai fait construire une maison en 2009, sur un terrain qui m'a été donné par mes parents.

Eux-mêmes avaient hérité de ce terrain ainsi que des parcelles CB47 et CB49 de la part de leurs parents, qui avaient acheté ce terrain en 1976. Lors de l'acquisition de ces terrains, mes grands-parents avaient une forte volonté de transmettre un bien à leurs enfants, ainsi qu'aux générations futures. Ce qui a été le cas jusqu'à ce projet.

Ce terrain de 2800m<sup>2</sup> (parcelles CB47 et CB49) a été classé en zone N, alors qu'il bénéficiait d'un certificat d'urbanisme au moment de la donation à mes parents.

J'ai deux enfants qui sont scolarisés à l'école publique de Mouguerre bourg. Dans le futur, j'envisage à mon tour de léguer ces terrains à mes deux enfants, afin qu'ils puissent construire chacun leur propre maison individuelle, et ainsi honorer la mémoire de mes grands-parents. Soustraire les parcelles CB47 et CB48 de la ZAC ne changerait en rien le projet de la commune mais permettrait à deux jeunes, natifs de Mouguerre, de s'enraciner et de garder les liens avec leur famille et leurs amis.

Comment comprendre le souci affiché de la Municipalité de créer des logements pour les jeunes Mouguertars, et vouloir arracher ce bien à mes enfants ! Où construirons mes enfants s'ils n'ont plus de terrains ? Compte tenu de l'inflation du prix des terrains à bâtir ces dernières années, vous comprendrez mon inquiétude. J'attire donc votre attention pour un peu de logique, de justice et d'humanité.

Je vous serai vraiment reconnaissant de bien vouloir prendre en considération ma démarche, afin que je puisse envisager un avenir serein pour mes enfants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en mes sincères salutations.

B. IRACABAL

